



Déclaration CFE-CGC au CRE Afpa Corse du 25 janvier 2019

En début de semaine dernière, nous avons appris avec consternation et une immense tristesse le décès d'un collègue de Rillieux qui s'est donné la mort vendredi 11 janvier.

Lors du CCE Extraordinaire du 16 janvier 2019, M GENESLAY, Président du Conseil d'administration de l'Afpa, s'est engagé à ce que la lumière soit faite. Il a par ailleurs proposé de convenir d'un rendez-vous avec l'ensemble des Organisations Syndicales Représentatives, afin d'envisager les voies qui permettront de mettre certaines choses en place, d'éclairer la situation pour travailler ensemble, afin de ramener de la sérénité. Selon lui, il faut la possibilité de dialoguer : le dialogue social doit se construire, la porte est ouverte à la négociation. Il a conclu que pour la QVT, il y a des éléments positifs des 2 côtés. Cependant, si les mesures prises sur la QVT et les RPS ne sont pas suffisantes il faut encore travailler pour les améliorer : « *nous prendrons des mesures par rapport aux risques psycho-sociaux* ».

Dans cette période trouble de l'AFPA, trouble parce qu'aucune visibilité sur l'avenir, nous devons continuer d'œuvrer collectivement pour qu'il n'y ait pas d'autres Christophe qui souffrent d'un avenir incertain.

L'employeur, qui a l'obligation de préserver la santé et la sécurité de tous ses salariés, doit assurer un accompagnement digne et humain.

En région Corse les conséquences du PSE n'ont peut-être pas été suffisamment prises en compte, ce qui aurait pour effet de ne pas maîtriser les risques. Au-delà du PSE, le nouveau modèle organisationnel des régions et des centres accroît le malaise parmi les salariés. En Corse également, le cerveau mouline les questions de manière récurrente. Que va devenir mon activité, mon statut, ma place dans le collectif ? Qui sera mon hiérarchique ou mes collaborateurs ? Mes conditions de travail vont-elles se dégrader ? Vais-je encore trouver de la motivation dans mon travail si j'y perds dans la nouvelle organisation ? Ce sont ces questions, et d'autres sans doute, que beaucoup d'entre nous se posent à juste titre. Dans l'attente lourde des réponses, l'anxiété grandit parmi les salariés, au gré des annonces et contre-annonces, ou simplement des informations discordantes. Les décisions qui vont être prises prochainement sont essentielles à l'équilibre efficient pour le collectif et l'activité en région. Puissent donc l'analyse des situations et la clairvoyance l'emporter dans les semaines à venir de cette période transitoire.



Afin de nous aider à réussir collectivement la transformation de notre organisation, la délégation CFE-CGC Afpa Corse demande qu'une analyse des situations et des différents scénarios d'organisation soit engagée, en intégrant ce point dans la mise en œuvre du projet de Pilotage des risques relationnels et organisationnels. Ainsi ce projet pourrait-il apporter une contribution plus pertinente encore, en étant pleinement inséré dans le projet de nouvelle organisation de la région et des centres. Toutefois, il est à craindre que le retard pris dans l'installation de cette mission ne permette pas de nous engager sur la voie d'une posture qui aurait pu être plus prospective, et un peu moins réactive. Il serait dommage en effet que la mission ne puisse avoir d'impact sur la conduite des changements annoncés, si tous les éléments sont installés en amont : une fois toutes les décisions prises, et après la mise en place des organisations, nous tenterions alors simplement d'en minimiser les conséquences au lieu de bâtir un plan de prévention vertueux, sur la base des 9 principes généraux de prévention (article 4121-2 du code du travail).

Mais pour conclure cette déclaration, et sans lien aucun nous l'espérons avec nos problématiques en région, la délégation CFE-CGC demande qu'une minute de silence soit observée en mémoire de notre collègue disparu, et en solidarité des collègues de travail de Christophe Naudin. Nous pensons à sa famille et à ses proches.

La CFE CGC AFPA CORSE